



Le 20 avril 2023

Mise à jour sur les travaux

Réhabilitation de la route et amélioration du transport actif, chemin Kingsway, Sudbury

La Ville du Grand Sudbury poursuivra les **travaux d'amélioration de la route, des égouts pluviaux et du service d'eau** du chemin Kingsway entre la promenade Silver Hills et le chemin Falconbridge à Sudbury.

Ces travaux seront exécutés par l'entrepreneur au service de la Ville, Interpaving Limited, à partir d'avril 2023 et se poursuivront par étapes au cours des saisons de construction de 2023 et de 2024.

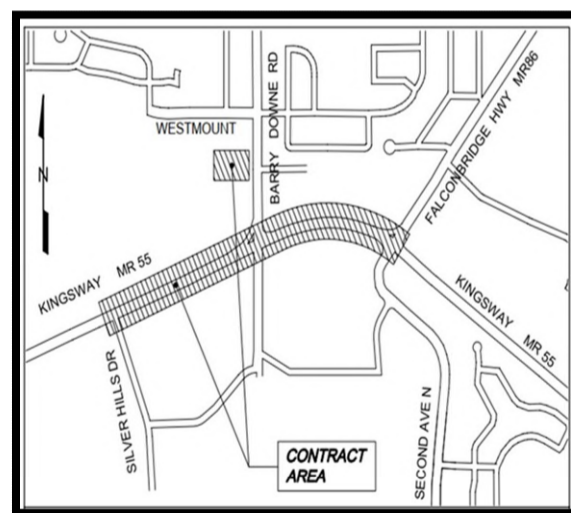
Les travaux auront lieu du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h.

Il pourrait y avoir des travaux la nuit.

Ces dates pourraient changer.

Description des travaux :

- Amélioration de l'infrastructure cycliste (aménagement de pistes cyclables séparées de la route)
- Asphaltage
- Aménagement de nouvelles bordures de rue et de nouveaux trottoirs en béton des côtés de la rue entre le chemin Barry Downe et le chemin Falconbridge
- Amélioration de l'infrastructure piétonnière en conformité avec la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*
- Amélioration des égouts pluviaux
- Amélioration du service d'eau
- Amélioration de l'éclairage de rue
- Remplacement des feux de signalisation
- Asphalte neuf posé au printemps de 2024



Pendant les travaux, il pourrait y avoir de la poussière et du bruit dans le secteur. La Ville met tout en œuvre pour réduire l'impact des travaux sur les résidents et les propriétaires d'entreprises des environs. Nous vous remercions de votre patience alors que nous travaillons à améliorer les routes et l'infrastructure de votre voisinage. La Ville du Grand Sudbury et ses entrepreneurs veillent à la sécurité du public et surveilleront les progrès des travaux.

Vous pouvez adresser vos questions sur les travaux de construction à :

Gestionnaire du projet :

Andrew Peltomaki
705-690-5541

Andrew.Peltomaki@grandsudbury.ca

Inspecteur de chantier :

Ted Archuticz (AECOM)
705-862-0933

Ted.Archuticz@aecom.com

Conseiller municipal

Bill Leduc, quartier 11
705-665-5873

Bill.Leduc@grandsudbury.ca

Nous vous invitons à consulter la page <https://www.grandsudbury.ca/construction2023>.





	<p>Avant le début des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Les propriétaires devraient enlever les objets se trouvant sur l'emprise municipale, comme les aménagements paysagers, les clôtures, les systèmes d'arrosage et les objets décoratifs. Les propriétaires devraient rediriger sur la surface du sol l'eau des gouttières ou des pompes de puisard qui se déversent actuellement dans le fossé avant. <p>La Ville n'est pas responsable des dommages aux objets appartenant à des particuliers qui se trouvent sur l'emprise municipale.</p>
	<p>Interruptions possibles du service d'eau</p> <p>À l'occasion, l'approvisionnement en eau de votre propriété pourrait être interrompu. L'entrepreneur donnera alors un avis d'au moins 24 heures. Si le service d'eau est interrompu sans préavis, ce serait peut-être parce qu'il a fallu l'interrompre d'urgence. Nous vous recommandons de débrancher tout système de traitement d'eau, comme un adoucisseur ou un filtre, pendant les interruptions prévues du service eau.</p>
	<p>Système temporaire d'approvisionnement en eau</p> <ul style="list-style-type: none"> Les bâtiments du secteur touché par les travaux seront raccordés à un système temporaire d'approvisionnement en eau. Vous continuerez donc à recevoir de l'eau municipale traitée pendant ces travaux. Ce système temporaire consiste à raccorder votre robinet extérieur à un tuyau conçu spécialement pour acheminer l'eau potable. Il est très important de ne pas débrancher ou fermer votre robinet extérieur pendant que le système temporaire est en place. Votre consommation d'eau ne sera pas mesurée pendant que vous recevrez de l'eau du système temporaire. Votre facture sera fondée sur une moyenne mensuelle. Veillez noter que l'entrepreneur au service de la Ville, Interpaving Limited, pourrait aussi devoir accéder à votre propriété ou à votre résidence pour raccorder le système temporaire d'approvisionnement en eau. Si vous n'êtes pas chez vous, on laissera une carte de visite à votre porte. Veuillez téléphoner pour prendre rendez-vous. Vous pouvez vous attendre à deux brèves interruptions de l'approvisionnement en eau : la première, pour raccorder le système temporaire d'approvisionnement en eau, et la seconde, pour raccorder la nouvelle conduite principale au tuyau de raccordement, une fois les travaux achevés. Nous vous aviserons de toute interruption prévue de l'approvisionnement en eau.
	<p>Circulation</p> <p>Des plans de gestion de la circulation dans le secteur sont en place pour assurer la sécurité des travailleurs et des résidents. La circulation dans les rues principales et secondaires avoisinantes pourrait augmenter ou subir des retards. Les travaux vont réduire le nombre de voies de circulation dans le chemin Kingsway. Nous vous remercions de votre patience.</p>
	<p>Accès aux entrées de cour</p> <p>Si l'entrepreneur devait fermer temporairement des entrées de cour, il ferait parvenir un avis aux propriétés visées et prévoirait une autre voie d'accès au terrain et d'autres places de stationnement, s'il y a lieu. Les entrées donnant accès aux entreprises et aux établissements publics demeureront ouvertes et accessibles en tout temps.</p>
	<p>Accès à la route et au trottoir</p> <p>L'entrepreneur assurera l'accès sécuritaire aux piétons. Nous rappelons aux parents d'enseigner à leurs enfants la sécurité routière dans une zone de construction active. Nous demandons aux résidents qui ont des besoins particuliers en matière d'accessibilité, comme l'accès pour les fauteuils roulants, de communiquer avec l'inspecteur de chantier ou le gestionnaire du projet nommés dans cet avis.</p>
	<p>Inspections</p> <p>Interpaving Limited mènera un examen complet de l'état des structures et des bâtiments avant le début des travaux. Cette inspection est menée seulement si le propriétaire y consent.</p>
	<p>Dynamitage</p> <p>Pendant les travaux :</p> <p>S'il faut éliminer de la roche, il pourrait être nécessaire de dynamiter. Vous pourriez alors ressentir des vibrations et entendre des bruits. Le son qui suit le dynamitage est une onde de choc dans l'air ou le sol, qui est sans danger. Les niveaux de vibration sont surveillés par l'expert-conseil pour veiller à ce qu'ils respectent les limites permises.</p> <p>Après les travaux :</p> <p>Une fois que les travaux seront achevés, vous pourrez demander à l'entrepreneur de mener une inspection postdynamitage.</p>
	<p>Services d'urgence et transport en commun</p> <p>L'accès des véhicules des services de police, d'incendie et de soins paramédicaux sera assuré en tout temps. Les autobus du service de transport en commun pourraient être déviés pendant les travaux. Veuillez appeler GOVA au 705-675-3333 ou consulter le www.grandsudbury.ca/gova/ pour obtenir des renseignements. Si les travaux obligent à modifier l'itinéraire de l'autobus scolaire, le Consortium de services aux élèves de Sudbury vous informera de tout changement.</p>
	<p>Collecte des déchets</p> <p>Les travaux n'interrompent pas la collecte des déchets ménagers, des matières recyclables, des feuilles et des résidus de jardin. Veuillez mettre vos déchets devant votre propriété pour la collecte avant 7 h le jour habituel. Si les camions de collecte ne peuvent pas atteindre des propriétés, l'entrepreneur sortira vos contenants à déchets de la zone des travaux pour les rendre accessibles à la collecte et les rapportera à votre propriété plus tard dans la journée. Veillez vous assurer de marquer votre adresse sur vos contenants pour qu'on puisse vous les rapporter.</p>
	<p>Livraison du courrier</p> <p>Si les travaux affectent la livraison du courrier à votre domicile, Poste Canada vous informera des changements à l'horaire habituel, ou vous indiquera un endroit où vous pouvez aller chercher votre courrier.</p>

